



Politique d'accueil du Pays du Velay Fiche de Poste

Jun 2017

Le Syndicat mixte du Pays du Velay (112 communes – 98 000 hab.) a validé en mars 2015 son engagement dans une politique active d'accueil de nouvelles populations et de professionnels de la santé.

Pour mettre en place cette politique d'accueil, le Pays a déposé une candidature à l'appel à projet « Politique d'accueil de nouvelles populations dans le Massif central » 2015 publié dans le cadre de la convention Massif central et du Programme opérationnel Plurirégional FEDER Massif central (POMAC), et a créé deux postes : un poste de chargé de mission Accueil de nouvelles populations et un poste de chargé de mission Accueil de professionnels de la santé.

Chargé de mission Accueil d'actifs et de nouvelles populations

OBJECTIFS

Le Pays du Velay souhaite inscrire sa réflexion sur le long terme et répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser l'accueil et l'installation de nouvelles populations sur le territoire,
- Engager une politique active en faveur de l'accueil de nouvelles populations,
- Mettre en place une stratégie de communication, d'information et d'accompagnement personnalisé.

MISSIONS

La mission consiste, en lien avec le chargé de mission accueil de professionnels de santé, les élus référents et les partenaires de la démarche, à :

- construire des offres d'accueil qualifiées et diffusables aux porteurs de projets,
- accompagner les porteurs de projets sur le territoire en utilisant notamment les outils régionaux,
- constituer et animer un réseau d'Accueil en associant les collectivités territoriales du Pays et les partenaires de la création /reprise d'entreprise,
- mettre en place un réseau d'ambassadeurs de l'accueil afin de favoriser l'accueil des porteurs de projets et nouveaux arrivants
- participer à la création des outils de valorisation et de promotion du territoire (guide de l'accueil, site internet, etc.),
- travailler les conditions d'habitabilité (services de proximité, offre de soins, services enfance/jeunesse...) et de réceptivité des nouvelles populations,
- suivre les engagements liés à la démarche qualité Accueil.

Le chargé de mission exercera ses fonctions sous la responsabilité de la coordinatrice du Pays, en étroite collaboration avec les élus et le chargé de mission Accueil de professionnels de la santé.

PROFIL

- Formation Bac +4/5 et expérience souhaitée de 3 ans minimum dans le domaine du développement local et/ou de l'économie ;
- Bonne connaissance des politiques publiques territoriales et des acteurs de la création d'entreprises ;
- Maîtrise des outils de méthodologie de conduite de projet ;
- Compétences en accompagnement de porteurs de projet, aptitude relationnelle, sens de l'écoute et de la pédagogie ;
- Savoir être force de proposition et de conseil auprès des élus dans leur réflexion stratégique ; capacités d'animation susceptibles d'entraîner un réseau d'élus et d'acteurs vers des démarches innovantes et expérimentales ;

- Capacités à travailler en équipe, en réseau avec les nombreux partenaires institutionnels du syndicat mixte ; Savoir créer, entretenir, développer et analyser une dynamique collective de travail
- Capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et de gestion technique et financière ;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, d'adaptation et d'initiative personnelle pour organiser le travail ;
- Maîtrise des outils informatiques (bureautiques, Internet) ;
- Disponibilité (déplacements, réunions en soirée) ;
- Permis de conduire et véhicule obligatoires.

MODALITES

- Poste à temps non complet (17,5 heures), à pourvoir dès que possible ;
- Rémunération selon profil et compétences et en référence à la grille des attachés territoriaux, régime indemnitaire, CNAS ;
- Poste basé au Puy-en-Velay, avec déplacements sur le territoire du Pays du Velay et du Massif central principalement.

A noter que la quotité de travail sur ce temps est de 17,5h.

Ce poste est ouvert conjointement avec un poste d'animation du FISAC à mi-temps de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ([lien ici](#)).

Les candidats sont donc invités à candidater sur les deux postes simultanément.

CANDIDATURES

Adresser **CV et lettre de motivation, au plus tard le 28 août 2017**, par courrier électronique à syndicatmixte@paysvelay.fr (format PDF).

à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays du Velay.

Renseignements complémentaires :

Laurence VIGNAL – Coordinatrice du Pays

Tél : 04 71 57 67 90 – syndicatmixte@paysvelay.fr

Syndicat mixte du Pays du Velay
16 Place de la Libération
43000 Le Puy-en-Velay



La mission Accueil de nouvelles population est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.